

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 40 (1902)  
**Heft:** 25

**Artikel:** Les typos  
**Autor:** V.F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-199420>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerolles, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Les tours du canton.

La vieille tour que représente ce dessin est bien connue. C'est la *Tour de l'Ale*, à Lausanne. Au moment où une foule de visiteurs se rendent à la Grenette, pour admirer les curiosités de l'*Exposition du Vieux Lausanne*, il nous paraît naturel de donner aux lecteurs du *Conteur* l'occasion de contempler l'image de l'un des trop rares vestiges de notre ancienne ville.

L'histoire ne dit pas que la tour de l'Ale ait joué un grand rôle, en son temps. Ses murs ont retenti plus souvent des cris de détresse des pauvres porcs qu'on y a égorgés — elle remplit longtemps l'office d'abattoir des porcs — que du bruit des combats.

Sa véritable notoriété date du jour où elle devint, bien involontairement, un obstacle aux projets ambitieux de quelques-uns de ses voisins, en veine de spéculations financières. Alors, elle se trouva subitement entourée d'un groupe de chauds amis, dont elle ne se doutait nullement. Du jour au lendemain, on lui découvrit nombre de titres au respect et à l'admiration de tous. Elle fut sauvée d'une destruction certaine. Bien plus, une association se constitua qui ne rêva pas moins que de lui restituer son cachet primitif, dont l'avait privée de regrettables mutilations. On dégagea ses abords, en démolissant des masures qui, plantes parasites, s'étaient irrévérencieusement attachées à ses flancs. Aujourd'hui, la tour de l'Ale, libre du haut jusqu'en bas, est prête à se parer de ses atours de jadis. Mais, voilà, c'est l'argent qui manque. Il faut attendre des jours meilleurs, où les exigences naturelles du présent et de l'avenir, moins pressantes, permettront de penser au passé. Pendant ce temps, à une distance plus ou moins respectable, de grands immeubles, style « caserne », s'élèvent, s'élèvent, s'élèvent tout autour du vieux donjon qu'ils masqueront bientôt complètement.

## Les typos.

La Fédération des typographes de la Suisse romande siège aujourd'hui et demain à Lausanne. Sa section lausannoise célèbre, en même temps, son jubilé. Durant ces deux jours, quelques centaines de « typos », comme ils s'appellent familièrement, oublieront leur labeur malsain, les longues stations debout devant la « casse », les ateliers sombres, à l'atmosphère viciée, pour discuter des intérêts de leur corporation et pour épancher gaiement leurs sentiments de confraternité.

Exposés, plus que d'autres, à de cruelles maladies, les typographes se sont ingénies à créer, sans le secours de l'Etat ni des communes, toute sorte d'œuvres de prévoyance. Ils ont une caisse de secours en cas de maladie, une caisse centrale de viatique, une caisse de chômage, une caisse d'invalidité, un fonds de secours au décès. La section lausannoise possède, en outre, une caisse de secours mutuels



dont la fondation remonte à trois quarts de siècle. « Le compositeur, dit M. Jules Ladimir, dans *Typographes et gens de lettres*, le compositeur a le cœur sur la main. Arrive-t-il à un confrère de faire une longue maladie; lui a-t-on, pendant son absence, emprunté son mobilier; est-ce un étranger qui débarque sans ressource, ou qui, faute d'ouvrage, veut retourner chez lui, ou bien un pâle enfant qui s'étirole et meurt de nostalgie; est-ce une veuve que la mort de son mari vient de priver à l'improviste de tout moyen d'existence, aussitôt une circulaire court les imprimeries, une liste de souscription se forme, s'allonge, se remplit, se gonfle, et se résout en une somme assez ronde qui tombe inopinément dans la main du pauvre diable. Cela se fait avec délicatesse; souvent même la charité porte les typographes à venir au secours d'individus étrangers à leur profession. »

Les typographes ont leur journal à eux, le *Gutenberg*, qui traite de questions professionnelles. Ils s'intéressent à l'instruction des apprentis. Leur bureau de placement rend des services très appréciés.

À côté de leur travail salarié et du temps qu'ils consacrent aux affaires de leur corporation, les compositeurs trouvent le moyen de se livrer à diverses occupations qui les reposent de la quotidienne besogne, leur maintiennent l'esprit alerte et dispos et les empêchent de s'encroûter. Ils ont, d'ailleurs, l'amour du progrès et des idées nouvelles. En fait de dis-

tractions, celles qu'ils goûtent le plus sont les spectacles. Plusieurs jouent fort bien la comédie ou possèdent un indéniable talent de chanteur. D'autres sont musiciens, caricaturistes, diseurs de monologues. Aussi, lorsqu'ils organisent quelque soirée — au Cercle typographique de Lausanne, par exemple — l'ennui ne s'empare-t-il pas des auditeurs.

D'autres encore charment leurs loisirs en faisant de l'agriculture en petit. Nous en connaissons qui sont passés maîtres dans l'élevage du lapin. Dans les jeunes, beaucoup sont d'excellents gymnastes. Quelques-uns ont un faible, bien compréhensible, pour la montagne, pour le canotage ou pour la bicyclette. Il en est même qui sont très forts champignonnistes, ou qui ont élevé la pêche à la ligne à la hauteur d'un art.

Mais n'est-il pas permis à chacun d'avoir son dada? Son *hamneton*, comme on dit dans les ateliers des typographes. Car le typo a sa langue à lui, aux expressions énergiques ou pittoresques, dont plusieurs ont franchi les limites de l'imprimerie et ont pénétré, non seulement dans l'argot des autres métiers, mais encore dans le vocabulaire de tout le monde.

Ainsi, pour « une vive dispute », le typographe dit : une *atrapance*.

*Beuf* signifie contrariété, colère; *gober*, avoir son *boeuf*, être très fâché, se mettre en colère.

*Gober* sa *chèvre* a le même sens.

Un *chevrotin* est un typographe irascible, toujours mécontent.

*Cliché*, réplique ou propos qui est toujours le même. *Tirer son cliché*, c'est avoir toujours la même raison à objecter.

*Cheveu*, travail qui offre des difficultés ou qui est ennuyeux et peu lucratif; ennui, désagrément.

*Avoir son cran* est moins fort que *gober son boeuf* ou sa *chèvre*; c'est avoir une légère contrariété.

*Etre à la coule* se dit d'un bon ouvrier, qui connaît à fond sa partie.

*Canard*, synonyme de journal. Pour le typographe, le *Conteur vaudois* est un *canard*, tout aussi bien que la *Revue*, la *Gazette*, le *New-York Herald*, la *Feuille d'avis de Bière*, ou la *Semaine religieuse*. O typos irrévérencieux!

*Canardier*, compositeur d'un journal.

*Canelon*, petit journal, feuille de chou, ou comme disent les Allemands « feuille à emballer le fromage (*Keseblatt*) ».

*Avaro*, avanie, accident.

*Avoir une barbe*, c'est avoir trop fêté Bacchus ou Gambrinus.

*Aller en Galée*, c'est faire des remaniements qui nécessitent le transport d'une page ou d'une portion de page du marbre, où elle était en forme, dans la *galée*, sur la casse. *Galée* est évidemment une corruption plaisante de *galée*.

\* Galée, petite planche avec un rebord où le compositeur place les lignes à mesure qu'il les fait.

De même, quand, par suite d'un doublon (répétition de mots), un compositeur est obligé de remanier un long alinéa, on dit qu'il va en *Germanie*, parce qu'il s'écrie de mauvaise humeur: « Allons! bon! il faut que je remanie. »

*Payer son article*, payer sa bienvenue en entrant dans un atelier.

*Cadratins*. — Les cadratins sont les petits cubes du même métal que les caractères d'imprimerie, mais moins hauts que ceux-ci. Ils servent à renfoncer les lignes pour marquer les alinéas. Les typographes appellent aussi *cadratins* les chapeaux de haute forme.

*Faces* (avoir des). Avoir de l'argent.

*Les gosses*, les apprentis compositeurs.

*Gourgousser*, se lamenter à propos de tout.

*Hannelon*, manie, dada.

*Avoir une sauterelle dans la guitare*, avoir le cerveau un peu détraqué.

*Italique*, penché, tortu. *Il a les jambes italiques*, il est bancal.

*J'y fais ou je marche*, j'y consens, j'approuve.

*Manger un lapin*, aller à l'enterrement d'un camarade.

*Un loup*, une dette, et aussi un créancier.

*Louvelier*, celui qui fait des dettes.

*Mastic*, discours confus et embrouillé.

*Mèche*, emploi, place. *Avoir une bonne mèche*, c'est avoir une bonne position. *Demander mèche*: offrir ses services dans une imprimerie.

*Musique*, grande quantité de corrections en marge d'une épreuve, de telle sorte que cette dernière a quelque analogie avec le brouillon d'une œuvre musicale.

*Mie de pain*, chose de mince valeur. Compositeur mie de pain: ouvrier peu habile.

*Ours*, bavardage ennuyeux. *Poser un ours*, ennuyer par son bavardage. Une *barbe* à son début se manifeste souvent par un *ours*.

*Être page blanche*, être innocent de quelque faute.

*Pallas*, discours amphigourique ou tout simplement discours.

*Pallasser*, faire des phrases. *Pallasseur*, celui qui a l'habitude de faire des phrases.

*Mettre en pâte*, laisser choir sa composition ou sa distribution, faire une Julienne de caractères.

*Être mis en pâte*, recevoir quelque horion dans une rixe.

*Retiration*, verso de la feuille à imprimer, quand on tire en blanc. *Être en retiration*, avoir atteint la cinquantaine.

*Saint-Jean*, ensemble des outils d'un compositeur.

*Prendre son Saint-Jean*, quitter l'atelier.

*Sarrasin*, ouvrier qui ne fait pas partie de la société typographique. Cette expression vient sans doute de ce que les Sarrasins sont des infidèles.

*Il pleut!* Exclamation par laquelle un compositeur avertit les camarades de l'irruption intempêtive, dans la *boîte*, du patron ou d'un étranger. Dans beaucoup d'imprimeries, *il pleut!* est remplacé par *Vingt-deux*. — *Vlà Vingt-deux!* = voilà le patron. Dans d'autres métiers, on appelle le patron: *le singe*.

*Sorte*, quantité quelconque d'une même espèce de lettres. Au figuré, conte, plaisanterie, baliverne, farce. *Faire une sorte*, faire une bonne farce.

*H!* exclamation ironique qui est employée dans une foule de circonstances. On poivrot vient-il promener sa *barbe* à l'atelier, *H!* s'écrient ses confrères. Quelqu'un raconte-t-il une *sorte* un peu trop forte, son récit est accueilli par un *H!* aspiré et fortement accentué.

Ces mots que nous avons empruntés à l'ouvrage de M. Eugène Boutmy\*, montrent bien, nous semble-t-il, l'originalité d'esprit des typographes et méritaient d'être reproduits dans

\* Dictionnaire de l'argot des typographes.

le *Conteur*. Nous aurions pu en allonger la liste; mais *quand l'est prâo, l'est bon*. Et puis, en poursuivant notre *pallas*, nous risquions, qui sait? une *atrapance* avec quelq *chevrolin* qui nous eût reproché avec raison de *n'être pas à la coule*. V. F.

### Chantons notre aimable patrie!

Dans un petit article paru dans le *Conteur* du 19 février 1898, j'ai bien involontairement, je vous l'assure, induit en erreur vos lecteurs au sujet de la date de composition de la chanson du doyen Curtat. Aujourd'hui, grâce à l'obligeance de M. Charles Burnier, je suis en mesure de rectifier cette inexactitude.

Ainsi que nous l'attestent, d'une part le journal intime du pasteur Chavannes-Bugnion, de l'autre les deux journaux le *Journal suisse* et la *Gazette de Lausanne* dans leurs numéros du 24 avril 1810, c'est bien cette année-là que la chanson de Louis Curtat a vu le jour. Elle fut chantée alors au banquet officiel de la fête nationale, le 23 avril, dans la « Maison cantonale. »

Voici ce que nous lisons, en effet, dans le *Journal suisse* du 24 avril 1810:

« *Lausanne, 24 avril*. La fête cantonale qui devait avoir lieu le 14 avril et qui avait été renvoyée à cause des fêtes de Pâques, a été célébrée ici hier avec la solennité ordinaire. M. le pasteur Secretan fils a prononcé un sermon analogue à la circonstance.

» Nos abonnés liront sans doute avec intérêt les couplets suivants qui ont été chantés hier au banquet où les autorités étaient réunies dans la Maison cantonale. »

Suit, sous le titre de *Romanse vaudoise*, le texte complet de la chanson en question.

De son côté, la *Gazette de Lausanne*, qui consacrait alors souvent si peu de place aux nouvelles locales, a dans son numéro du même jour les lignes que voici:

« Il a été heureux pour nous que les solennités des communions de Pâques aient fait renvoyer au 23 la fête du 14 avril, que ce jour-là eût été fort triste (vu qu'il neigea tout l'avant-midi, au lieu que la journée de hier a été magnifique, et le thermomètre marquait 14 ½ degrés de chaleur). Aussi la fête qui s'est célébrée à la manière accoutumée a-t-elle été très brillante et des plus gaies. Il s'est donné plusieurs banquets et des bals. Le soir, un redoublement de bise a un peu nuï à l'illumination. »

Puis vient la chanson du pasteur Curtat introduite ainsi:

*Couplets chantés au dîner du gouvernement, le jour de la fête cantonale.*

CHANT DU VAUDOIS.

Air: Ah! que j'ai douce souvenance...

La *Gazette* n'a pas, comme le *Journal suisse*, reproduit le couplet si naïf où « l'agneau qui suit dans le hameau sa mère dit en bêlant: canton de Vaud, si beau ». En revanche, les deux périodiques, comme le journal de M. Chavannes-Bugnion, reproduisent tous la strophe:

Oh! quelle douce jouissance  
De célébrer l'indépendance  
Qui vient lui donner de nouveau  
Naissance  
Et le nommer *canton de Vaud*  
Si beau!

Ce couplet est donc, aussi bien que le reste de la chanson, de quatre ans plus ancien que nous ne le supposons, mais rien n'empêche d'ajouter foi néanmoins à l'anecdote rapportée en 1898 et que nous tenions de feu le professeur Herminjard.

Chantés au banquet de l'Arc en 1814 devant Capo d'Istria, ces couplets auront pris un sens tout nouveau pour les assistants tout vibrants

à la pensée que la cause de l'existence même du canton de Vaud semblait gagnée.

Pendant que nous en sommes à fixer les dates de nos chants patriotiques, notons celle d'une autre chanson vaudoise, qui aura, comme celle du pasteur Curtat, un renouveau d'actualité aux fêtes de l'an prochain. Nous venons de trouver en effet dans un vieux recueil manuscrit de poésies la copie de la chanson de Marindin *Por la fila d'au qualordze*; elle y est datée du 14 avril 1812. G. A. B.

### Doù tot fins dégustateurs.

On traôvè dâi martzân de vins aô bin dâi vegnolans que vo diont, ein agotain on verro, se lè daô Lacoûta, daô Lavau et memamein de quien partzet ie sô. On ne pourrai pas lâo fêrè avalâ de la piquetta po daô Dézaley aô bin daô Gollion pô daô Lacoûta.

Dein lo vilhio teimps, l'étiôn dza tot mâlins. M'n'oncliô m'ein a racontâ iena que lo praôvè bô et bin. Son biau-frâre Cotsard, que demorâvè su lè monts dè Lavaux sè gardâvè adé on petit bossaton dècoûta po régâlâ le z'amis, et ne quelienâvè jamais qu'è déveron lo transvasadzo.

Adon, ein treintè-quatrè, que lo vin fe d'estra dè qualità, l'avai reimpliâ on'égreface que tenia bô et bin millè pots.

Aô mâi dè févrâi l'avai reincontrâ se n'ami Bron d'aô Dézaley que l'âi avâi de que lo novi étâi quâsi la pe finna gotta dâo siècle et que ne l'âi avâi què cè dè la comète, don dè l'an onzè, que poèsè rivalisâ. Assebin Cotsard, que bourlâvè d'einvia dè coniaitèrè lo gout dè sa rêserva, sè desè: « Lè pardié lo momeint dè vèrè cein qu'ein est, quand cein ne sarâi què po dègorzè lo guelion. » Et ma fâi lo leim-dèman, dza dévant midzo, ne manqua pas dè tatâ lo bossè. Aô premi verro fe 'na grimace daô diâblio. Lo vin avâi on goût dè la metzance. Mâ Cotsard peinsa: « L'è lo guelion que sè dègorzè. »

— Tot parâi ce boîgro dè gout sè retrovâvè adé on pou ein aprè; tantia que lo pourro gaillard, tot ein cousin, fe signo à son vesin Daniet dè veni gotta. A la premira golâie, Daniet fe assebin 'na grimace.

— T'einlève ne n'a pas on gout! que dese.

— Et quien gout l'âi traôvè-tou?

— Hum! hum! N'est pas dâo nési... N'est pas dè la pierra à fû...

Et aô troisièmo verro, ie desè:

— Lè bô et bin lo gout dè fer!

— Vouâ! que dit Cotsard, lè lo gout dè coè!

— Tè dio que lè lo gout dè fer!

— Et mè tè dio que l'est lo gout dè coè.

Et lè dou lurons se miront à sè disputâ què dè vaudais ein sè trètein dè bourisco et d'âno, quauquè aô transvasadzo.

Et sadé-vo cein qu'on traôvâ aô fond dâo bossè dein la lia? Onna poucheinte clliâ io on avâi attatzi on gros bocon de coè!

L'aviont ti lè dou reson et po dâi dégustateurs, l'étâi dâi tot fins!

L. D.

### Monsieur le rédacteur,

J'habite le district de Lausanne et je m'appelle Médor; c'est assez vous dire à quelle tribu j'appartiens. Or depuis un nombre de semaines si grand que je n'arrive plus à les compter, on me tient à la chaîne, sans que je comprenne bien le pourquoi de ce traitement. Un de mes congénères s'est oublié, paraît-il, jusqu'à mordre, et, à la suite de ce méfait, tous ceux de sa race ont été punis. Trouvez-vous cela juste, monsieur le rédacteur? Quand un des vôtres vole, met-on tous les habitants du quartier en prison? Quand un des vôtres bat les tapis à sa fenêtre, fait-on payer l'amende à tous les locataires de la maison? J'entends